



# BILAN ANNUEL



# 2023





**Association des Maires  
d'Ile-de-France**

26 rue du Renard – 75004 Paris

Tél. 01 44 59 50 00

[www.amif.asso.fr](http://www.amif.asso.fr)

 @AMIF\_asso

 associationmairesidf

**Directrice de la publication**

Sophie Rigault

**Directrice générale de l'AMIF**

Marion Vergeylen

**Assistante de rédaction**

Charlotte Gosselet

**Rédaction**

Guillaume Dussillant,

François-Éric Godefroy,

Charlotte Gosselet, Alexandra Jardin,

Jeanne Paugam, Aurélien Perrot,

Émilie Pouch

**Crédits photos**

AMIF, Lionel Antoni, Olivier Desaleux,

Moïse Fournier, RAID,

[www.adobestock.com](http://www.adobestock.com)

**Imprimeur**

DESBOUIS GRÉSIL

91230 Montgeron

Tél. 01 69 83 44 66

# L'AMIF au cœur du logement d'Ile-de-France

Durant toute l'année 2023, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) s'est attachée à porter la voix des élus de terrain auprès des différentes institutions nationales et à défendre l'échelon local dans un contexte où les relations entre l'État et les élus locaux s'effritent et les communes sont mises à mal avec des budgets tendus et une autonomie financière de plus en plus réduite. C'est pourquoi, l'AMIF a mis à disposition des maires franciliens un kit de communication afin de sensibiliser l'opinion publique sur la sauvegarde des services publics et a poursuivi son travail en proposant des amendements répondant aux besoins des élus dans le cadre du Projet de loi de finances 2024 (PLF 2024).

L'AMIF s'est également mobilisée sur la thématique du logement. Ainsi, alors que la France compte 4,1 millions de personnes mal-logées dont 1,3 million situées en Ile-de-France et que les collectivités tentent de pallier la crise du logement, l'AMIF a proposé des amendements essentiels pour financer les services publics de proximité et a appelé le Gouvernement et les parlementaires à créer un nouveau dispositif d'aide aux maires bâtisseurs pour répondre à cette crise et à la forte contraction des recettes des collectivités locales. C'est grâce à cette mobilisation depuis des années que nous avons réussi à faire en sorte que l'aide aux maires bâtisseurs soit remise sur le devant de la scène. Malheureusement, le dispositif n'a pas été retenu dans le texte que le Gouvernement a fait adopter en première lecture.

Dans la continuité du travail effectué sur les questions de construction, l'AMIF, en partenariat avec Choose Paris Region et l'Institut Paris Region, a produit un guide inédit sur l'immobilier de bureaux à destination des élus en proposant des clés de compréhension des retours d'expérience et des bonnes pratiques pour

travailler à court et à moyen terme l'attractivité des parcs de bureaux.

De plus, il est important pour l'AMIF de reconstruire, en 2024, le lien qui s'est effrit ces dernières années entre l'État et les élus de terrain qui sont à portée de baffes. C'est en faisant destin commun entre le secteur public et les partenaires privés que nous pourrions inventer des solutions pour répondre aux enjeux majeurs de demain.

Le changement climatique est l'un de ces enjeux. D'ailleurs, chaque année, il est un peu plus d'actualité et ses effets sont déjà visibles en Ile-de-France : la fréquence et la violence de ces phénomènes météorologiques extrêmes rendent nécessaire l'adaptation de nos territoires et de nos politiques publiques.

C'est pourquoi, l'AMIF a choisi d'en faire le fil rouge de son Salon, les 28 et 29 mai 2024, à Paris Expo Porte de Versailles. La thématique « **Les collectivités locales et acteurs économiques face au changement climatique** » sera abordée sous deux prismes. D'un côté, les efforts des élus et des partenaires pour réduire les gaz à effets de serre et d'un autre, comment les élus peuvent s'adapter à un tel bouleversement. Un défi pour les maires et leurs partenaires, inventeurs de solutions pour demain. ■



**Stéphane Beaudet**  
Président de l'AMIF  
Maire d'Évry-  
Courcouronnes (91)



**Luc Carvounas**  
Secrétaire général  
de l'AMIF  
Maire d'Alfortville (94)

# 02 Salon de l'AMIF

27 et 28  
juin 2023

+ 200  
exposants

11 000  
visiteurs

+ 100  
conférences et forums



© AMIF

## 5 GRANDES CONFÉRENCES

- Conférence inaugurale : **Entre absence de ressources et manque de lisibilité financière : vers une crise du modèle français de décentralisation ?**
- **Comment inclure tous les territoires et leurs habitants dans la dynamique des Jeux de Paris 2024 ?**
- **Quelle gouvernance pour la politique de l'eau de demain ?**
- **Les villes à l'épreuve des crises : quelles solutions pour faire face à l'évolution de la pauvreté ?**
- **Face à l'urgence, l'accélération du développement des énergies renouvelables est-il compatible avec la préservation de la biodiversité ?**

## MARATHON DES COMMISSIONS

L'Association des Maires d'Ile-de-France a invité les élus et agents des collectivités présents sur le Salon à découvrir la richesse des sujets abordés dans les commissions thématiques qui se tiennent tout au long de l'année en participant au « marathon des commissions ».

**5 commissions ont eu lieu sur les thématiques suivantes :**

- Le modèle de transport collectif francilien à l'épreuve des crises : quelles perspectives ?
- La gestion financière des budgets participatifs locaux : quelles clés de réussite ?
- Cités éducatives : quel bilan et quelles perspectives ?
- Vers un service public de la petite enfance ?
- Qualité de l'air intérieur : quels enjeux, quelles actions mener dans ma collectivité ?

## NOUVEAUX FORMATS

La 27<sup>e</sup> édition du Salon de l'AMIF a été l'occasion de proposer trois nouveaux formats de rencontres, plus courts, permettant des échanges plus spontanés.

- **Les « Solutionneurs »** : des interventions apportant des solutions clés en main à des questions précises ;



© AMIF



- Le « **Regard de Maires** » : des retours d'expériences d'élus pour nourrir les réflexions sur le territoire ;
- La **Minute juridique** : en exclusivité cette année, des conseils juridiques gratuits en lien avec les cabinets d'avocats partenaires de l'AMIF pour répondre à toutes les questions des élus et les accompagner dans la mise en place de leurs projets.

## LES TROPHÉES

### Trophées des Conseils Municipaux Enfants & Jeunes – 6<sup>e</sup> édition

Ces Trophées donnent à l'AMIF l'opportunité de mettre en exergue l'engagement des enfants et jeunes dans la vie de la cité.

### « Label Commune Donneur » - 13<sup>e</sup> édition

En partenariat avec l'Établissement Français du Sang et sous la responsabilité du Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de la Région Ile-de-France, le label permet d'encourager et de récompenser les actions des communes en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse. Pour cette édition qui porte sur les actions menées en 2022, 165 communes ont été labellisées pour 3 ans.

### Trophée des communes pour la rénovation énergétique – 4<sup>e</sup> édition

En partenariat avec Ile-de-France Énergies, l'Agence régionale Énergie-Climat (AREC) Ile-de-France, le Trophée récompense des communes franciliennes pour leurs projets exemplaires en faveur de la rénovation énergétique sur le patrimoine bâti.



## ENSEMBLE, FÊTONS LES JEUX !

Pour clore la 27<sup>e</sup> édition de son Salon, l'AMIF a mis en avant le sport dans sa dimension conviviale et festive, *via* un événement dédié en présence de sportifs de haut niveau. **Stéphane Beudet**, président de l'AMIF, a assuré, à cette occasion, que les élus étaient prêts à accueillir les prochains grands événements sportifs, dont les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Si l'on compte les communes qui vont accueillir les JOP, celles



© AMIF

qui ont obtenu le label Terre de Jeux 2024, celles qui accueilleront des délégations, ainsi que les villes étapes et les villes accueillant des *fan zones* : environ 600 à 700 communes franciliennes vont être mobilisées sur cet événement d'ampleur mondiale. Ces Jeux vont laisser un héritage important pour la région Ile-de-France, qu'il soit matériel, par le biais des infrastructures, ou sportif et humain. **Évelyne Ciriegi**, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Ile-de-France, est revenue sur les valeurs d'amitié et de partage de ce Salon qui a permis de fédérer les collectivités. Cet événement s'est terminé par une représentation de breakdance par l'association Les Voies de la nouvelle rue, qui comporte de nombreux jeunes talents de haut niveau.

## TRAVAIL SUR LES PARTENAIRES PRESSE

21 supports médias représentant 20 groupes de presse étaient partenaires de l'évènement pour offrir une visibilité unique au Salon !

### Chiffres clés :

- **5 partenaires médias** présents en direct sur l'évènement.
- **14 émissions TV / radio & 3 vidéos** diffusées en direct sur le web.
- **+ 20 articles de fond** et de posts sur les réseaux sociaux.
- **5 dossiers** « spécial Salon » dans les revues des partenaires.
- **3 emailings & newsletters** diffusés auprès de 125 000 contacts.
- **2 130 magazines** de partenaires diffusés.
- **23 interviews** de personnalités. 📌



© AMIF

# Maintenir un espace de dialogue entre élus locaux et nationaux

Les parlementaires n'occupant plus de mandats d'exécutifs locaux, ils n'ont pas toujours le même lien avec le territoire au quotidien. Parce que la prise en compte des enjeux locaux est nécessaire à la conception des politiques publiques, et pour défendre les spécificités des territoires franciliens, l'AMIF a créé un espace de dialogue resserré entre élus locaux et nationaux. Luc Carvounas, en tant que secrétaire général de l'AMIF en charge des relations avec le Parlement, a la charge de la stratégie de lobbying et de sa mise en œuvre.

### POLITIQUE DE LA VILLE

En juillet, l'AMIF s'est associée à France Urbaine, l'Association des maires de France (AMF), l'Association des petites villes de France (APVF), Intercommunalités de France, Villes de France et Ville et banlieue pour appeler le Gouvernement à « **porter une ambition forte pour les habitants des quartiers populaires** » dans le cadre de la nouvelle contractualisation. Elles ont demandé que la politique de la ville dispose d'une « *feuille de route et d'un cap, dans le cadre d'un dialogue renouvelé entre l'État et les collectivités* », qui devaient être concrétisés à l'occasion du comité interministériel des villes (CIV) plusieurs fois reporté. Le CIV qui s'est finalement déroulé en octobre a permis de retrouver certains des engagements souhaités par les élus. Ils estiment que ce « *dialogue renouvelé* » doit se traduire par leur association aux décisions concrètes qui ont été annoncées lors du CIV et leur déclinaison dans les contrats de ville.

### PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2024

À l'occasion de l'examen du budget, l'AMIF s'est fortement investie pour que des solutions soient apportées aux communes en proposant une nouvelle aide aux maires bâtisseurs, un dispositif repris par les parlementaires mais écarté par le Gouvernement du fait de l'engagement de sa responsabilité sur le fondement de l'article 49.3 de la Constitution.

Le dispositif qu'a proposé l'AMIF doit permettre d'établir une source de financement pérenne pour les communes et de rétablir un lien dynamique et durable entre leurs recettes et l'arrivée de nouveaux habitants. C'est pourquoi la proposition portée par les édiles franciliens, matérialisée par un amendement, repose sur les cinq piliers suivants :

- 1. Une aide pérenne** avec une dotation d'investissement sur 3 ans pour financer la construction d'équipements, suivie d'une dotation de fonctionnement, à l'image de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales, garantie sur au moins 10 ans pour couvrir les besoins en budget de fonctionnement.
- 2. Une aide axée sur la production de logements** en fonction du nombre de mètres carrés développés, afin d'encourager la production de logements de surface suffisante.
- 3. Une aide adaptée** aux spécificités de chaque commune telles que la densité urbaine et la qualité environnementale des constructions.
- 4. Une aide versée rapidement** : pour garantir que les communes puissent financer les investissements au moment opportun, l'AMIF a souhaité que le montant soit versé aux communes après réception de la déclaration réglementaire d'ouverture de chantier (DROC), dans le but de permettre à l'État d'avoir un contrôle sur la réalisation effective de la construction, et d'éviter tout remboursement de l'aide par la collectivité si toutefois les projets ne sont pas réalisés à défaut d'exécution du permis de construire.
- 5. Une aide majorée pour les logements sociaux** pour les communes construisant au moins 30 % de logements sociaux, conformément aux exigences de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain).

### CNR LOGEMENT

À l'occasion du Conseil national de la refondation (CNR) logement, l'AMIF a souhaité interpeller l'État sur la nécessité de rétablir une aide aux maires bâtisseurs. À ce jour, beaucoup de maires veulent aller plus loin dans la production de logements mais se retrouvent freinés pour des raisons financières. En effet,



## AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC

les ressources financières sont une condition *sine qua non* pour accueillir de nouvelles populations.

Par ailleurs, l'AMIF a été interpellée sur les phénomènes de division des logements et de multilocation. Dix-huit propositions ont été faites dans le cadre d'un groupe de travail dédié, piloté par **Dominique Herpin-Poulenat**, maire de Vétheuil (95) et **Cendrine Chaumont**, adjointe au maire d'Évry-Courcouronnes (91) et présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne (91). Face à une crise aiguë du logement, ces pratiques sont de plus en plus courantes dans la région Ile-de-France et les deux principaux dispositifs existants à la main des communes (permis de louer et permis de diviser) ne permettent pas de lutter efficacement contre ces phénomènes. Ces constats ont amené les élus de l'AMIF à considérer que les dispositifs en vigueur doivent être adaptés et renforcés afin de lutter plus efficacement contre un phénomène appelé à monter en puissance si rien n'est fait. Un travail collaboratif accru entre les services déconcentrés de l'État et les collectivités locales est nécessaire afin d'identifier les cas de mal-logement provoqués par la multi-location et la division des logements.

### VIOLENCES ENVERS LES ÉLUS

L'AMIF s'est mobilisée aux côtés de la Police Nationale pour former les élus à la prévention et à la gestion de conflits.

Les élus franciliens se sont plongés au cœur de plusieurs mises en situation interactives et ont pu analyser le positionnement, l'intonation des voix et les postures des protagonistes lors d'une formation avec la Direction Générale de la

Police Nationale (DGPN). L'objectif : comprendre les signaux annonçant une attaque et adopter la bonne posture.

Les formateurs ont confirmé l'importance d'une première écoute active pour résoudre un conflit. 4 clés pour parvenir à la désescalade des conflits :

- 1. S'informer et se renseigner.** La collecte d'informations permet d'anticiper et de gérer les situations complexes.
- 2. Accueillir et prendre contact avec l'individu.** Le premier contact est primordial. Il donne lieu à une première analyse de la communication verbale et non-verbale de la personne.
- 3. Adopter une posture de compréhension.** Chaque situation étant unique, les formateurs recommandent d'appliquer les principes suivants : empathie envers l'autre, écoute active de la personne et de son vécu, mise en mots des émotions vécues par la personne (colère, tristesse, peur, dégoût, surprise).
- 4. Rechercher un accord.** Pour y parvenir, il est important de faire participer l'interlocuteur et le rendre acteur de la solution.

Enfin, si la négociation n'aboutit pas ou s'envenime : contacter les forces de l'ordre et appliquer leurs consignes !

### SAUVEGARDONS LES SERVICES PUBLICS

L'AMIF est particulièrement soucieuse de la préservation de la qualité des services publics dans les collectivités locales. Courriers à la Première ministre, lettre aux parlementaires, ou encore conférence de presse, l'AMIF a agi en représentation des communes franciliennes pour sensibiliser les pouvoirs publics. Dans cette continuité, l'Association a également réalisé un kit de communication visant à valoriser l'action quotidienne des communes au service de la qualité de vie des habitants. Composé d'une tribune et de 11 panneaux d'exposition présentant les principaux services publics pris en charge par la ville et les conséquences budgétaires de l'inflation, ce kit de communication « *Sauvegardons les*



© DGPN-ISCdP / S. Sarfati





© Olivier Descloux

services publics de proximité ! » a été présenté lors de la cérémonie des vœux de l'AMIF en janvier 2023 et a été commandé par plusieurs centaines de communes.

## PRÉVISIBILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

L'AMIF a soutenu deux propositions de loi visant la création d'une loi de financement des collectivités. C'est un premier pas vers une meilleure lisibilité pour les finances publiques locales qui va dans le sens des combats portés par l'AMIF depuis plusieurs années à l'heure où les élus locaux réitèrent leur opposition ferme à tout dispositif d'encadrement des finances publiques locales.

La création d'une loi de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements est ainsi l'objet de deux propositions de lois constitutionnelles déposées au Sénat, l'une par le sénateur des Landes (40), **Éric Kerrouche** (PS) en août 2022, l'autre par le sénateur des Hauts-de-Seine (92), **Roger Karoutchi** (LR) en janvier 2023.

Très attachée à l'autonomie financière des communes qui découle du principe constitutionnel de libre administration de l'ensemble des collectivités et de leurs groupements, l'AMIF s'est félicitée de cette avancée formulée par le Sénat et a invité tous les sénateurs à soutenir cette demande récurrente des associations

d'élus. Elle souhaiterait cependant que les parlementaires aillent plus loin. Ainsi, l'AMIF a souhaité que cette loi dédiée aux finances des collectivités territoriales soit une véritable « loi de finances ». En effet, l'AMIF rapportait dans son *Manifeste pour une nouvelle et véritable décentralisation*, résultant d'une consultation effectuée auprès des maires d'Ile-de-France, que les collectivités ont besoin de davantage de visibilité sur le montant de leurs dotations.

L'AMIF a également eu l'occasion de rappeler l'importance que chaque citoyen garde une contribution à la vie démocratique locale et sache comment chaque service public est financé. Ce lien entre l'habitant et les services publics de son territoire est indispensable pour garantir la cohésion démocratique.

## CONTRIBUTION SUR LE STATUT DE L'ÉLU

À l'occasion de la Convention Nationale de la Démocratie Locale (CNDL), l'AMIF a souhaité apporter sa contribution afin d'améliorer les conditions d'exercice du mandat local. Notre association souhaite que trois pistes soient particulièrement travaillées dans le cadre de l'instauration d'un véritable statut de l'élu local :

1. L'indemnisation des élus à la hauteur de leur engagement et de leurs responsabilités
2. L'amélioration de la formation permanente
3. La reconversion : penser l'après-mandat. ■



## Une première conférence des financeurs de la culture



© AMIF

Initiée par l'AMIF, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le musée Guimet, en présence de **Marc Guillaume**, préfet de la Région Ile-de-France, préfet de Paris, les deux référents de la commission culture de l'AMIF, **Arnaud Péricard**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78), vice-président de l'AMIF et **Annie Tissier**, adjointe au maire de Flaggy (77) ont pu rappeler que les communes disposent de plusieurs interlocuteurs pour concevoir et financer leurs projets de restauration du patrimoine comme la DRAC qui partage, avec les collectivités, la responsabilité de la restauration, la Région Ile-de-France qui soutient le patrimoine non protégé à travers son label « Patrimoine d'intérêt régional » ou encore la Fondation du Patrimoine qui accompagne les propriétaires publics et privés pour trouver des financements.

## L'AMIF se mobilise aux côtés de la Police nationale pour lutter contre les violences envers les élus

En juin et en décembre dernier, l'AMIF a organisé des formations sur la gestion des risques et des comportements agressifs pour une trentaine d'élus qui ont pu recueillir les



© AMIF

principales clés de gestion des comportements agressifs grâce à l'expertise de la cellule de négociation du RAID et de l'École Nationale Supérieure de Police (ENSP). À travers des mises en situation interactives, les participants ont pu comprendre les signaux annonçant une attaque et adopter la bonne posture car **« dans 90 % des cas, la victime reste statique et s'isole : il est pourtant très important de garder de la distance avec l'agresseur et de conserver une voie de fuite »**.

## Une exposition pour sauvegarder les services publics de proximité



© AMIF

La situation inflationniste a pesé fortement dans les budgets des communes sur les exercices 2022 et 2023, fragilisant la capacité des communes à assurer la continuité des services publics et à mener à bien les projets pour lesquels les maires sont élus. L'AMIF estime que si les communes sont mises à mal, c'est l'ensemble de la société qui sera affectée, rompant ainsi le dernier lien entre les administrés et leurs représentants. Pour cette raison, l'AMIF s'est particulièrement mobilisée pour préserver la qualité des services publics dans les collectivités locales. Courriers à la Première ministre, lettre aux parlementaires, ou encore conférence de presse, l'AMIF a agi en représentation des communes franciliennes pour sensibiliser les pouvoirs publics. Dans cette continuité, l'AMIF a également réalisé un kit de communication visant à valoriser l'action quotidienne des communes au service de la qualité de vie des habitants. Composé d'une tribune et de 11 panneaux d'exposition présentant les principaux services publics pris en charge par la ville et les conséquences budgétaires de l'inflation, ce kit communication **« Sauvegardons les services publics de proximité ! »** a été commandé par plus d'une centaine de communes.

# 05 Commissions

13  
commissions

36  
élus référents

72  
intervenants

L'AMIF offre une véritable boîte à outils d'aide à la décision pour les élus locaux en proposant 13 commissions thématiques, pilotées par des élus référents représentatifs de la diversité politique et géographique de l'Île-de-France. Elles sont l'occasion de réunir, chaque mois, des élus et des agents autour de spécialistes de la gestion communale du quotidien et des grands projets.

Les commissions ont permis d'aborder des sujets variés tels que :

L'habitat inclusif : comment développer et adapter les logements aux personnes âgées et en situation de handicap ?

La réhabilitation des friches en Île-de-France : un enjeu environnemental majeur pour les élus franciliens.

Quels moyens pour les maires face au développement des *dark stores* et des *dark kitchens* ?

Mettre en œuvre une évaluation d'impact sur la santé (EIS) au sein de sa commune : quels enjeux et quelle méthodologie ?

Quelle politique tarifaire adopter dans sa commune pour des services publics plus accessibles et plus égalitaires ?

Redynamisation des cœurs de ville : quelles solutions pour les communes d'Île-de-France ?

Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de sa collectivité : quels outils, quels leviers ?

Points d'étape et perspectives sur le boulevard périphérique en Île-de-France.

## WEBINAIRES DE RENTRÉE

En 2023, l'AMIF a organisé un cycle de cinq webinaires de rentrée permettant aux élus de s'informer sur des questions d'actualité relatives à la gestion communale.

5 webinaires – 12 intervenants :

30 août • Développement des énergies renouvelables et mise en application de la loi APER, en présence de **Cécile Cessac**, avocate associée au sein du cabinet Brun-Cessac (Paris), **Florence Crocheton-Boyer**, première adjointe au maire de Saint-Mandé (94), vice-présidente du SIPPAREC et présidente de la SEM SIPEnR (filiale du SIPPAREC), et **Arnaud Brunel**, directeur général du SIPPAREC.

15 septembre • Développer l'accueil de personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs : présentation du programme



Webinaire du 28 septembre 2023 concernant les métiers en tension et les difficultés de recrutement dans la territoriale : Présentation des actions de Pôle emploi.

« Club inclusif », en présence de **Thomas Urban**, référent Île-de-France du Comité paralympique et sportif français (CPSF).

## Le Club des Collectivités pour l'Économie sociale et solidaire en Ile-de-France s'est réuni 5 fois pour traiter de :

La crise énergétique.

Les coopérations territoriales.

Les bonnes pratiques et initiatives dans le secteur du périscolaire.

Le sport et la sensibilisation des jeunes aux enjeux de l'ESS.

**21 septembre** • Réforme de l'attribution des logements sociaux en Ile-de-France, en présence de **Isabelle Rougier**, directrice de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement en Ile-de-France), **Pascale Mossan**, cheffe du service accès au logement et prévention des expulsions (DRIHL Ile-de-France), et **Nabil Boussouira**, chef de projet Réforme des attributions (DRIHL Ile-de-France).

**28 septembre** • Métiers en tension et difficultés de recrutement dans la territoriale : présentation des actions de Pôle Emploi, en présence de **Sandrine Hervé**, directrice du partenariat et des relations extérieures de Pôle Emploi, **Christophe Collinet**, responsable du service offres de services aux entreprises de Pôle Emploi, **Célia Itamouna**, chargée de mission Relations Élus et Réseaux Consulaires de Pôle Emploi, et **Didier Thomas**, directeur territorial de Pôle Emploi Hauts-de-Seine (92).

**17 octobre** • Lutter contre l'illettrisme dans ma commune : des repères pour comprendre, des clés pour agir, en présence de **Audrey Colnat**, chargée de mission coordinatrice de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) pour l'Ile-de-France.

### GROUPES DE TRAVAIL

**5 groupes de travaux actifs - 16 séances  
22 intervenants**

- Groupe de travail Immobilier d'entreprise, piloté par **Hervé Gicquel**, maire de Charenton-le-Pont (94).
- Groupe de travail Multilocations, co-piloté par **Dominique Herpin-Poulenat**, maire de Vétheuil (95), et **Cendrine Chaumont**, adjointe au maire d'Évry-Courcouronnes (91) chargée du logement, de l'habitat et des copropriété et présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne (91).



« Après les émeutes, le Conseil Interministériel des Villes, les réunions avec la Première ministre, la relation entre la police et la jeunesse apparaît comme un enjeu majeur qui préoccupe la société tout entière. Les auditions menées permettent d'améliorer notre réflexion personnelle et collective dans le cadre de nos fonctions d'élus. »

**Patrice Leclerc**, maire de Gennevilliers (92), vice-président de l'AMIF en charge de la Politique de la ville.

- Groupe de travail Politique de la Ville, piloté par **Patrice Leclerc**, vice-président de l'AMIF et maire de Gennevilliers (92)
  - Groupe de travail Projet de loi de finances pour 2024, co-piloté par les élus référents de la commission Finances & Fiscalité **Romain Colas**, délégué spécial de l'AMIF en charge des Finances et maire de Boussy-Saint-Antoine (91), et **Sophie Merchat**, adjointe au maire d'Enghien-les-Bains (95).
  - Groupe de travail Solidarités, piloté par **Jean-Philippe Gautrais**, vice-président de l'AMIF et maire de Fontenay-sous-Bois (94).
- En plus des commissions thématiques, l'AMIF aborde des sujets essentiels à la vie



« L'instauration d'une tarification sociale des services publics est un défi majeur pour les élus. La mise en place d'un système de tarification solidaire est en outre un outil de solidarité, mais comporte de nombreux enjeux, que ce soit sur la lisibilité des critères pour les usagers ou encore la progressivité du référentiel. »

**Sophie Merchat**, adjointe au maire d'Enghien-les-Bains (95), élue référente de la commission Finances, fiscalité.







Commission Finances, Fiscalité le 27 juin 2023 sur le Salon de l'AMIF en présence de Léonard Gourbier, maître de conférences à l'université Paris-Dauphine, des élus référents Romain Colas, maire de Boussy-Saint-Antoine (91) et Sophie Merchat, adjointe au maire d'Enghien-les-Bains (95).

© AMIF



« Un des enjeux de cette séance c'est de partager ensemble les constats sur les évolutions du sans-abrisme, d'échanger sur la question de la meilleure appréhension des différents outils d'hébergement d'urgence en Ile-de-France - les enjeux et les freins de ces outils - ainsi que sur les difficultés rencontrées. On sait que la question de l'hébergement d'urgence en ce moment, au-delà de la question du mal logement, est un sujet extrêmement difficile, évidemment pour les populations, mais aussi pour les élus locaux. »

**Jean-Philippe Gautrais**, maire de Fontenay-sous-Bois (94), vice-président de l'AMIF en charge des Solidarités.



Commission Mobilités du 27 juin 2023 sur le Salon de l'AMIF en présence de Laurent Probst directeur général d'Ile-de-France Mobilités, des élus référents Jean-Baptiste Hamonic, maire de Villepreux (78) et Monique Bourdier, maire de Bouleurs (77).

© AMIF

municipale lors de groupes de travail ciblés où les élus se réunissent pour proposer des positionnements politiques communs. En 2023, 16 séances de groupes de travail ont eu lieu, pour échanger sur des sujets variés tels que :

- Le projet de loi de finances pour 2024.
- Quelles solutions d'hébergement d'urgence pour lutter contre le sans-abrisme ?
- Ateliers et chantiers d'insertion, quelles initiatives innovantes mener dans son territoire pour favoriser le retour à l'emploi de ses habitants ?
- Les rapports entre la jeunesse et la police, en présence de **Sonia Fibleuil**, porte-parole de la Police Nationale. ■



« La réhabilitation des friches représente un enjeu stratégique pour les villes et un enjeu environnemental majeur pour les élus franciliens, source de nombreuses opportunités, dans un contexte de raréfaction du foncier disponible et d'élaboration du prochain Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF-e). »

**Didier Guével**, maire du Plessis-Gassot (95), élu référent Transition écologique.

# Ils administrent notre association





## 06 Visites de sites

L'AMIF et l'AMIF Partenaires ont proposé tout au long de l'année des visites de site thématiques. L'occasion d'être accueillis par un maire ou un partenaire et de découvrir les innovations inspirantes pour les territoires.

### TERRES D'INNOVATIONS

#### Lumières sur Stains (93)

L'AMIF Partenaires a souhaité proposer un nouveau format pour découvrir les pépites méconnues de nos communes franciliennes.



© AMIF

La ville de Stains (93) a été la première pour cette expérience. Le 28 mars, une délégation d'élus et partenaires s'est rendue sur des sites exemplaires qui allient la nécessité de la transition écologique et l'inclusion sociale. Les participants ont ainsi pu visiter un écoquartier, des sites de compostage, des jardins familiaux, une ferme biologique et pédagogique et des structures innovantes illustrant une politique d'alliance des enjeux de l'écologie et du bien-vivre des habitants.

#### Lumières sur Herblay-sur-Seine (95)

La ville d'Herblay-sur-Seine a accueilli la délégation de l'AMIF le 22 septembre pour la deuxième visite de « Terres d'innovations ». Le maire et vice-président de l'AMIF **Philippe Rouleau** a présenté le projet de requalification du centre-ville, la restauration du patrimoine avec l'église Saint-Martin, lauréate du prix du mécénat populaire 2022 de la Fondation du Patrimoine ainsi que l'aménagement d'un sanctuaire de biodiversité sur l'île d'Herblay.

### VISITE DU VILLAGE OLYMPIQUE

L'AMIF a organisé le 18 septembre, en partenariat avec EDF, Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024



© AMIF

et la Solideo, une visite exclusive du village des athlètes des JOP 2024 et du showroom Paris 2024 d'EDF, 312 jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux. EDF a ainsi pu présenter des solutions bas carbone mises en œuvre par le Groupe pour une réduction des consommations d'énergie, une valorisation des énergies renouvelables et une meilleure qualité de l'air. Une deuxième session a été organisée le 15 décembre dernier.

### VISITE DU CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

Le 25 octobre, l'AMIF a visité le Centre Aquatique Olympique en présence de son président, **Stéphane Beaudet** et du vice-président de la Métropole du Grand Paris, **Éric Cesari**. L'occasion pour la délégation d'élus et de partenaires de l'AMIF, dont trois comptent parmi les constructeurs, de découvrir le chantier piloté par la Métropole, installé sur la Zone d'Aménagement Concerté Saulnier à Saint-Denis (93). Le site industriel de 12 ha a été déconstruit puis dépollué entre 2020 et 2021. Il est aujourd'hui relié directement au Stade de France par une passerelle dédiée aux piétons et aux mobilités douces de 10 m de long franchissant l'autoroute A1. La construction du franchissement et du Centre aquatique olympique s'inscrit dans un projet d'aménagement global du territoire : il s'agit d'équipements à fort potentiel de rayonnement puisqu'ils pourront accueillir d'autres championnats internationaux après les Jeux de Paris 2024, et seront également laissés en héritage aux habitants qui bénéficieront d'un espace public de liaison entre les quartiers de la Plaine Saulnier et du Stade de France.

### VISITE DE LA TOUR PLEYEL

L'AMIF Partenaires, en collaboration avec la Société Financière des Quatre Rives, a organisé le 1<sup>er</sup> décembre une visite du chantier de la Tour Pleyel Business Resort de 85 000 m<sup>2</sup>. Démarré en 2018, il s'agit du chantier de transformation de la plus haute tour de Seine-Saint-Denis (93). Ce complexe propose une multitude d'usages : hôtel, centre de conférences, bureaux et restaurants. Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis (93), est revenu sur les enjeux pour la commune de cette rénovation d'ampleur, qui va transformer l'image du quartier dans lequel la Tour Pleyel est implantée. ■





1

## 1 Lancement du Guide immobilier de bureaux

En décembre, l'AMIF, Choose Paris Region et l'Institut Paris Region ont publié un guide pratique à destination des communes sur l'immobilier de bureaux. Ce rapport inédit, qui propose aux élus des clés de compréhension, des retours d'expérience et des outils pour travailler à court et à moyen terme l'attractivité des parcs de bureaux de demain, ouvre également de nouvelles perspectives sur les futures relations entre élus et professionnels de l'immobilier de bureaux.



2

## 2 Magazine « Maires en Ile-de-France »

En 2023, l'AMIF poursuit la publication de son magazine sur des thématiques actuelles étayant les débats et les grands enjeux franciliens pour les maires. Celui-ci est diffusé à l'ensemble des mairies d'Ile-de-France, aux parlementaires, ainsi qu'à nos partenaires institutionnels et économiques.

Au cours de cette année, l'AMIF a publié 4 magazines, abordant chacun d'eux, dans un dossier dédié, des sujets importants pour les collectivités :

- Les actions locales en faveur des solidarités.
- Les territoires en route pour les Jeux de Paris 2024.
- Les collectivités face à la crise du logement.
- Les transports en Ile-de-France et la création de lignes de bus express.

Le magazine poursuit la publication de grandes interviews d'élus et de personnalités dont les fonctions et les missions sont en lien direct avec les centres d'intérêts des élus locaux comme l'interview d'Éric Constantin, directeur de l'agence régionale Ile-de-France de la Fondation Abbé Pierre, sur le mal-logement, ou encore Florian Grill, président de la Fédération française de Rugby, sur le rôle des fédérations sportives pour la jeunesse.

## Une information quotidienne

### 418 newsletters AMIF :

Pour informer les membres de l'AMIF des activités de l'Association, une newsletter est diffusée chaque semaine. Elle permet de relayer nos événements, les informations de nos partenaires et d'adresser aux collectivités des informations issues des institutions locales et nationales.

### 25 communiqués de presse :

L'AMIF envoie régulièrement des communiqués de presse aux médias et relaie les nombreuses sollicitations presse auprès de ses adhérents.

### On parle de l'AMIF !

#### + 150 retombées presse écrite, radio et TV

En tant que structure représentative des maires d'Ile-de-France, l'AMIF s'efforce de valoriser le travail collectif de ses élus auprès des pouvoirs publics. Qu'il s'agisse de sujets spécifiques comme l'immobiliers de bureaux ou les violences faites aux élus, ou de sujets plus généraux comme la crise énergétique ou la sauvegarde des services publics, notre Association interpelle la presse afin de se faire entendre, de responsabiliser les décideurs locaux et nationaux, et de sensibiliser le grand public.

## Un site ressource

Le site internet est la vitrine de l'AMIF. Il recense toutes les activités de l'Association. Cet accompagnement numérique est un relai précieux des activités de l'AMIF, et sa fréquentation n'a pas cessé d'augmenter (+ 30 %).



## Les réseaux sociaux

X @AMIF_asso (12/23)	12,7 k abonnés
FACEBOOK <a href="http://facebook.com/associationmairesidf">http://facebook.com/associationmairesidf</a> (12/23)	4,1 k abonnés
INSTAGRAM (12/23)	1,5 k abonnés
LINKEDIN	6,4 k abonnés
YOUTUBE	20 595 vues

# 08 AMIF Partenaires

Fort de plus de 70 adhérents, l'AMIF Partenaires constitue un réseau d'entreprises et d'associations unique en Ile-de-France.

## Les Matinales

L'AMIF Partenaires, notre cercle d'experts, organise régulièrement des matinées de débats thématiques entre les élus et les entreprises afin de pouvoir partager leurs expériences, présenter des innovations et réfléchir à des problématiques communes autour d'une thématique particulière.

### 3 MATINALES ONT EU LIEU EN 2023

- **Numérique : comment rendre nos services publics accessibles à tous et toutes ?** Avec **Mathilde Roy**, adjointe au maire d'Amiens (80) et vice-présidente de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) chargée de l'inclusion numérique et en partenariat avec **Acceo Tadeo**, l'**UGAP** et **U31**.
- **Inflation et alimentation durable : comment répondre aux enjeux de l'alimentation dans nos territoires ?** Avec **Marianne Duranton**, maire de Morsang-sur-Orge (91) et conseillère régionale d'Ile-de-France chargée du bio et des circuits courts dans les lycées et en partenariat avec **Carrefour**, **Sodexo** et **Biomedes**.
- **Emploi : comment réussir à recruter dans les secteurs en tensions ?** Avec **Claude Soret-Virolle**, directrice générale adjointe du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) Grande Couronne et en partenariat avec **EDF**, le **groupe Lacroix & Savac** et **Babilou**.



## Trophée des Territoires 2023

Comme tous les ans, élus et partenaires se sont retrouvés dans un cadre convivial à l'occasion du Trophée des Territoires 2023, qui s'est déroulé le 23 mai au Golf de la Boulie (78), en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines (78).

Pendant toute une journée, les échanges ont pu se dérouler dans un cadre privilégié autour d'activités diverses : compétition de golf, de pétanque, initiation au golf et jeux en réalité virtuelle !

Cette journée fut l'occasion pour les participants de découvrir la richesse du département des Yvelines, son cadre verdoyant, la diversité de

ses paysages et d'échanger sur ses activités économiques. Une séquence qui permet aussi de partager les innovations et projets mis en place dans les territoires d'Ile-de-France.



## Soirées débats de l'AMIF Partenaires

À la suite du séminaire AMIF Partenaires de 2022, élus et partenaires avaient décidé de tester de nouveaux formats de rencontres pour favoriser les échanges entre maires, partenaires et experts, autour de dîners thématiques. Ainsi, la première édition des « Soirées Débats » a eu lieu au Sénat autour de la thématique « Décentralisation : quelles perspectives pour les collectivités locales ? ».

C'est au cœur du Palais, dans l'hémicycle, que les participants ont pu échanger avec des sénateurs franciliens mais aussi **Françoise Gatel**, sénatrice d'Ille-de-Vilaine (35) et **Éric Kerrouche**, sénateur des Landes (40), membres de la commission des lois, respectivement présidente et vice-président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

L'occasion de faire entendre les préoccupations des élus locaux sur la décentralisation en Ile-de-France, de renouer les liens entre élus locaux et partenaires, de revenir sur les propositions du groupe de travail porté par l'AMIF concernant le Projet de Loi de finances 2023 et de présenter une synthèse des 36 propositions issues du *Manifeste pour une nouvelle et véritable décentralisation* en soulignant la proposition visant à « **mettre en place une loi de programmation de financement des collectivités locales sur 6 ans** ». Les échanges ont donné lieu à des débats enthousiastes et illustrés par des expériences locales qui ont souligné l'importance de faire confiance à l'intelligence des territoires. ■



© AMIF

## Apéro-réseaux

Afin de permettre à ses membres de se rencontrer régulièrement, et donner également l'opportunité aux nouveaux adhérents de présenter leur savoir-faire, le bureau de l'AMIF Partenaires organise des rencontres conviviales autour d'Apéro-Réseaux afin d'échanger entre acteurs de la région Ile-de-France.

**CETTE ANNÉE, 3 RENCONTRES ONT ÉTÉ ORGANISÉES :**

**Un temps de rencontre dans un bar à vins,** « l'Adonis Bar » a permis de revenir sur l'actualité de l'AMIF Partenaires, d'échanger sur les projets à venir et de partager un verre de l'amitié autour d'une dégustation de vins.

**Au cœur du projet « Morland mixité capitale » :** Présenté par **Marion Waller**, philosophe de l'environnement et urbaniste, qui a piloté les appels à projets « Réinventer Paris » pour la ville de Paris (75), ce projet de réhabilitation de l'ancien site administratif de la préfecture et de la municipalité de Paris a donné naissance à un programme immobilier innovant comprenant plus de 11 usages ouverts aux Parisiens et aux visiteurs de la capitale grâce à une rue intérieure vivante et attractive.

**Immersion dans la transformation de la Tour Pleyel :** Plus haute tour de Seine-Saint-



© AMIF



© AMIF

Denis (93) et composante majeure du futur Business Resort Paris Pleyel de 85 000 m<sup>2</sup> qui comprendra un hôtel de 697 chambres, un bar panoramique, un fitness, une piscine un music-hall de 7 niveaux, et un vaste centre de conférences de 9 280 m<sup>2</sup>, le tout au sein d'un quartier en pleine mutation. ■



# Voyage d'études de l'AMIF, le Québec, un modèle inspirant

Cette année, élus et partenaires de l'AMIF ont participé à un voyage d'études au Canada, entre Montréal et le Québec. Échanges institutionnels, politique de santé, organisation et réforme administrative, accueil des grands événements internationaux, innovations technologiques, démocratie participative, solidarités et culture : les participants ont pu découvrir pendant cinq jours un Québec engagé, innovant et inspirant !

Pour son premier jour à Montréal, la délégation de l'AMIF accueillie par **Manon Lecours**, sous-ministre adjointe à la région métropolitaine et ses équipes, a pu avoir une présentation exhaustive du fonctionnement des administrations québécoises.

Le lendemain, la délégation a participé à une table ronde intitulée « l'économie québécoise, la *french tech* et l'Intelligence Artificielle », organisée par la Chambre de commerce et d'Industrie de France au Canada et en présence de la consule générale de France à Montréal, **Marie Lapierre**, qui a rappelé que 2023 était l'année de la coopération franco-québécoise. La journée autour de l'innovation s'est poursuivie avec une présentation du centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), l'un des plus grands centres médicaux universitaires et le plus important partenariat public-privé (PPP) d'Amérique du Nord. L'innovation numérique a également été abordée en visitant le centre d'imagerie IMAGINE 4D pour un cycle tourné sur la visualisation et la simulation.

La Ville de Montréal a invité l'AMIF pour un accueil institutionnel et un cycle de conférences permettant des discussions riches autour des bonnes pratiques en matière d'innovation, de pratiques institutionnelles et de redémarrage économique post-Covid dans le cadre de l'année « de l'innovation franco-québécoise 2023 ». Afin de mieux appréhender les nouvelles stratégies économiques de la ville, les élus et partenaires ont bénéficié

d'une présentation des enjeux portuaires de la ville. De plus, ils ont pu prendre la mesure des impacts de l'accueil de grands événements et des pistes de réflexion pour penser l'après avec la visite du parc Jean Drapeau, une île en face du centre-ville qui a accueilli l'exposition universelle de 1967 et des épreuves des Jeux Olympiques de 1976.

Afin de poursuivre la compréhension de la démocratie locale, les élus se sont rendus au 81<sup>e</sup> congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), et ont pu aussi échanger, en présence du consul général de France au Québec, **Éric Lamouroux**, sur le rôle essentiel des municipalités qui partout dans le monde doivent faire face à des crises régulières. Cette journée s'est ensuite clôturée par une visite du parlement québécois et un dîner d'échanges entre les partenaires et les élus.

Pour le dernier jour, les participants au voyage ont axé leurs échanges autour de la culture avec la réhabilitation d'une ancienne église en « maison de la littérature », de la solidarité en visitant le YMCA (*Young Men's Christian Association*) de Québec, une collaboration public-privé, autant dans le financement que dans les activités proposées où tous les publics peuvent se rencontrer. ■



© Moïse Fournier





**Association des Maires  
d'Ile-de-France (AMIF)**

26, rue du Renard 75004 Paris  
Tél. : 01 44 59 50 00  
[secretariat@amif.asso.fr](mailto:secretariat@amif.asso.fr)



[amif.asso.fr](http://amif.asso.fr)